

---

## Résidence photographiques



Dans le cadre de sa résidence photographique 2017-2018, la Ville de Clermont-Ferrand confie à un photographe le soin de porter son regard sur les territoires de l'agglomération clermontoise. Les notions de rencontres et d'échanges sont au coeur de ce dispositif de résidence de création photographique. Le travail mené par l'artiste devra s'inscrire dans la vie des quartiers traversés durant l'année 2017-2018 et mettre en avant une réflexion sur le territoire (urbanisme, relation avec les habitants, population, étudiants...). Une attente particulière sera portée aux projets qui envisageront dans leur développement le partage d'expériences, une large ouverture à la pratique photographique et qui donneront une place aux habitants.

### Objectifs de la résidence photographique :

- **Soutenir la création photographique contemporaine en proposant des conditions techniques et financières pour qu'un artiste puisse mener une recherche sur le territoire de la Ville de Clermont-Ferrand.**
- **Favoriser des échanges avec les habitants, susciter une rencontre avec les populations et les publics par le biais d'un projet artistique solide et ambitieux.**
- **Proposer une dimension internationale susceptible de favoriser le rayonnement de la Ville dans le réseau de ses Villes jumelées et/ou partenaires.**
- **Constituer et enrichir, à partir des oeuvres produites, un fonds photographique de référence.**

Renseignements : Direction de la Culture de la Ville de Clermont-Ferrand / 04 73 42 63 76